Accord collaborateurs Yoplait non connectés

Yoplait, la Société organisatrice s'engage à collecter et à traiter toute donnée à caractère personnel en conformité avec la réglementation en vigueur, et notamment la réglementation française applicable en matière de protection des données personnelles (à savoir la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée notamment par la loi du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (2016/679) (« RGPD »).

Aux seules fins et pour les seuls besoins de la mise en place d'un outil d'animation d'objectifs et de management collaboratif à destination des collaborateurs, reposant sur le principe de la « gamification », suivant des mécanismes de jeux dans un contexte professionnel afin de le rendre plus ludique en créant une émulation auprès des Collaborateurs, les Parties (Yoplait et les sous-traitants Objow et Panopli) peuvent être amenées à collecter et traiter les données à caractère personnel suivantes : nom, prénom, fonction, adresse électronique professionnelle.

Les données à caractère personnel sont destinées à Yoplait et à ses prestataires Objow et Panopli et ne seront pas utilisées à d'autres fins que mentionnées précédemment, sauf accord des Participants.

La base légale du traitement est le consentement : l'action de participer au jeu dans les conditions décrites ci-dessus valant consentement.

Les Parties conservent ces données à caractère personnel pendant la durée du challenge soit 13 mois et au plus une année à compter de la fin du challenge. Les données collectées par Yoplait France ne font l'objet d'aucun transfert en dehors de l'Union Européenne. Les Parties ont mis en place des mesures de sécurité physique et logiques pour la protection des données personnelles.

Conformément aux articles 15 à 22 du RGPD, toute personne physique concernée justifiant de son identité, bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données personnelles la concernant et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort. Les Parties ont désigné un Délégué à la Protection des Données en charge de veiller à la bonne application de la réglementation en vigueur et notamment au respect des droits visés ci-avant qui peuvent être exercés en s'adressant, au Délégué à la Protection des données du Groupe Sodiaal : Annabel Francony Legros

• Par mail : annabel.legros@sodiaal.fr

• Par téléphone : +33 (0)1 44 10 90 71

• Par courrier : Sodiaal, 200/216 rue Raymond Losserand 75014 Paris

Si après nous avoir contactez, vous estimez que vos droits en matière de protection de données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de saisir la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés. Les coordonnées de la CNIL sont disponibles à l'adresse suivante : https://cnil.fr/